

# Première Synthèses

## Informations

### L'INTÉRIM EN 2006 :

*une croissance toujours soutenue*

En 2006, le volume de l'intérim atteint 602 800 équivalents-emplois à temps plein et se rapproche ainsi de son plus haut niveau (604 300), atteint en 2000. Il augmente pour la troisième année consécutive (+2,9 % en 2006 et 2005, +2,6 % en 2004) après trois années de baisse (\*). La hausse du volume de l'intérim touche l'ensemble des secteurs.

La progression du volume de l'intérim concerne toutes les catégories socioprofessionnelles à l'exception des ouvriers non qualifiés, dont le volume se replie dans l'industrie et le tertiaire.

La durée moyenne des missions d'intérim reste stable à 1,9 semaine. Plus de 16 millions de missions d'intérim ont été réalisées et près de deux millions de personnes ont accompli au moins une mission d'intérim en 2006.

En 2006, le volume de l'intérim progresse de +17 100 équivalents-emplois à temps plein (+2,9 %). Il poursuit ainsi la tendance à la hausse des deux années précédentes : +16 400 (+2,9 %) en 2005 et +14 400 (+2,6 %) en 2004. Sur l'année, 737 400 contrats supplémentaires ont été conclus, soit une hausse de +4,8 % (tableau 1). Au total, plus de 16 millions de missions ont été réalisées. En 2006, 3,4 % des salariés sont intérimaires, après 3,3 % 2005. Les missions achevées ont duré, en moyenne, 1,9 semaine, comme l'année précédente.

#### Hausse de l'intérim dans l'industrie

L'industrie concentre près de la moitié du volume de l'intérim. Le travail intérimaire y atteint 274 300 équivalents-emplois à temps plein, et augmente en 2006 de +5 900, soit +2,2 %

(tableau 2). Cette évolution provient à la fois de la durée des missions et du nombre de contrats conclus. La durée des missions est passée à 2,3 semaines en 2006, soit une demie journée de plus qu'en 2005. En 2006, le nombre de contrats conclus dans l'industrie progresse de +235 500 (soit +3,9 %). Le taux de recours à l'intérim dans l'industrie augmente : 7,0 % des salariés y sont intérimaires en 2006 (6,7 % en 2005). Le volume de l'intérim augmente pour les ouvriers qualifiés (+10,5 %) (tableau 3), mais diminue pour les ouvriers non qualifiés (-5,4 %).

Le volume de l'intérim se replie fortement dans l'industrie automobile (-4 300, soit -14,2 %), et reste stable dans les industries

(\*) - Les données sur l'évolution de l'intérim en 2006 sont plus fragiles que celles habituellement publiées. Il y a eu, en effet, une rupture de série en novembre 2005, suite à un changement de mode de gestion des données administratives transférées à l'Unédic par certaines entreprises de travail temporaire.

de biens de consommation. Il progresse dans l'ensemble des autres secteurs de l'industrie, notamment celui des biens d'équipement (+5 400, soit +10,2 %).

### La construction est un peu moins dynamique

La construction représente 20 % du volume de l'intérim. Sur l'année, +5 600 équivalents-emplois à temps plein sont créés, soit une progression de +4,6 %. Le volume d'intérim dans la construction atteint ainsi 126 300 équivalents-emplois à temps plein en 2006. Il s'agit de la quatrième année de hausse dans ce secteur (+10 700 en 2005, +9 400 en 2004 et +3 600 en 2003). Toutefois, la dynamique perçue sur les trois dernières années semble s'infléchir en 2006. En 2006, le nombre de contrats conclus dans le secteur de la construction augmente de +4,5 % (+98 300). La construction est un secteur qui fait beaucoup appel à l'intérim : 8,8 % des salariés y sont intérimaires (8,6 % en 2005). La progression du volume de l'intérim dans la construction provient essentiellement des emplois ouvriers qualifiés : +6,4 %, soit +4 500 équivalents-emplois à temps plein.

### Le tertiaire progresse à nouveau

Le secteur tertiaire regroupe près d'un tiers du volume de l'intérim. En 2006, on dénom-

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 1  
Le travail intérimaire de 2001 à 2006  
Une croissance toujours soutenue en 2006

Période	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein (moyenne de l'année)	Nombre de contrats conclus dans l'année	Taux de recours moyen annuel	Durée moyenne des missions achevées
Niveaux	En milliers		En pourcentage	En semaine
2006.....	602,8	16 196	3,4	1,9
2005.....	585,7	15 459	3,3	1,9
Évolution annuelle .....	En pourcentage		En point	En jours
2006/2005.....	2,9	4,8	0,0	0,2
2005/2004.....	2,9	4,9	0,5	-0,1
2004/2003.....	2,6	3,2	0,0	0,1
2003/2002.....	-2,7	1,0	-0,1	0,1
2002/2001.....	-5,4	2,1	-0,2	-0,2

Lecture : entre 2005 et 2006, le volume du travail temporaire progresse de 2,9 %, le nombre de contrats conclus augmente de 4,8 %, le taux de recours et la durée moyenne des missions restent stables.

Tableau 3  
Volume de travail intérimaire par qualification et grand secteur d'activité en 2005 et 2006

### Hausse du volume de l'intérim dans presque toutes les qualifications

Qualification (part en 2006 en %)	Secteur d'activité	Équivalents-emplois à temps plein		
		Niveaux (en milliers)		Évolution (en %)
		2005	2006	2006/2005
Cadres (1,9)	Ensemble (1)	9,9	11,3	14,9
	Industrie	4,3	5,3	22,8
	Construction	0,8	0,9	5,9
	Tertiaire	4,7	5,1	9,1
Professions intermédiaires (7,2)	Ensemble (1)	39,2	43,2	10,1
	Industrie	14,7	17,3	17,9
	Construction	2,9	3,1	5,1
	Tertiaire	20,5	22,8	6,1
Employés (12,4)	Ensemble (1)	74,0	74,7	1,0
	Industrie	16,3	16,4	0,7
	Construction	3,7	3,9	5,2
	Tertiaire	52,6	52,9	0,4
Ouvriers qualifiés (39,7)	Ensemble (1)	219,2	239,6	9,3
	Industrie	93,0	102,8	10,5
	Construction	71,8	76,3	6,4
	Tertiaire	52,7	58,8	11,6
Ouvriers non qualifiés (38,8)	Ensemble (1)	243,5	234,1	-3,9
	Industrie	140,1	132,6	-5,4
	Construction	41,4	42,1	1,7
	Tertiaire	61,4	58,7	-4,4

(1) - Y compris le secteur de l'agriculture.

Tableau 4  
Durée des missions achevées par grand secteur d'activité en 2005 et 2006

### Huit missions sur dix durent au plus deux semaines

Répartition en pourcentage	Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire		Ensemble	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
1 jour .....	22,9	21,8	16,1	15,4	7,8	7,5	37,9	38,2	25,2	25,1
2 jours .....	8,4	8,2	7,9	7,7	4,9	4,7	11,1	10,9	9,0	8,8
3 jours .....	6,5	6,9	6,0	5,7	4,4	4,1	6,3	6,0	5,9	5,6
4 jours .....	6,1	6,5	6,7	6,7	4,5	4,5	4,9	4,9	5,6	5,6
1 semaine .....	17,9	18,3	21,0	20,1	13,0	11,9	14,0	13,3	16,6	15,7
Plus d'une semaine à moins de 2 semaines.....	9,1	8,9	7,6	8,1	10,6	10,9	5,7	5,9	7,1	7,5
2 semaines .....	12,0	12,5	12,6	13,4	15,2	15,5	7,5	7,9	10,6	11,1
Plus de 2 semaines à moins de 4 semaines.....	7,8	8,2	8,3	8,9	15,7	16,3	5,3	5,5	7,9	8,3
4 semaines .....	2,2	2,1	3,0	3,1	6,0	6,2	1,6	1,6	2,7	2,8
Plus de 4 semaines à moins de 9 semaines .....	5,2	4,9	6,7	6,9	13,6	14,0	3,8	3,8	6,3	6,4
9 semaines à moins de 15 semaines .....	1,3	1,2	2,3	2,3	3,3	3,4	1,2	1,2	1,9	1,9
15 semaines ou plus .....	0,5	0,5	1,8	1,8	1,0	1,0	0,7	0,7	1,2	1,2
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Durée moyenne (en semaines) .....</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,8</b>	<b>2,8</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Lecture : en 2005, 22,9 % des missions effectuées dans l'agriculture ont duré une journée.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 2  
Travail intérimaire par secteur d'activité

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein (en milliers)		Contrats conclus (en milliers)		Taux de recours moyen annuel (1) (en %)	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Agriculture, sylviculture, pêche .....	3,8	3,9	118,9	125,2	1,2	1,3
Industries agricoles et alimentaires .....	40,5	42,0	1 652,3	1 735,2	6,7	7,0
<b>Industries des biens de consommation .....</b>	<b>31,3</b>	<b>31,2</b>	<b>798,9</b>	<b>807,1</b>	<b>5,0</b>	<b>5,2</b>
Habillement, cuir.....	1,7	1,7	36,5	39,2	1,9	2,2
Édition, imprimerie, reproduction .....	5,3	5,2	233,7	221,8	2,7	2,7
Pharmacie, parfumerie, entretien.....	11,4	12,0	265,5	278,5	7,1	7,6
Industrie des équipements du foyer .....	12,9	12,4	263,2	267,7	6,9	7,0
<b>Industrie automobile .....</b>	<b>30,3</b>	<b>26,0</b>	<b>369,1</b>	<b>353,4</b>	<b>9,6</b>	<b>8,7</b>
<b>Industries des biens d'équipement .....</b>	<b>52,8</b>	<b>58,2</b>	<b>771,9</b>	<b>827,3</b>	<b>6,5</b>	<b>7,3</b>
Construction navale, aéronautique et ferroviaire .....	9,0	10,1	66,0	69,7	6,1	6,9
Équipement mécanique .....	32,2	34,8	540,3	570,0	7,4	8,1
Équipements électriques et électroniques.....	11,6	13,3	165,6	187,6	5,2	6,1
<b>Industries des biens intermédiaires .....</b>	<b>107,5</b>	<b>110,3</b>	<b>2 348,9</b>	<b>2 449,1</b>	<b>7,6</b>	<b>8,0</b>
Industrie des produits minéraux .....	11,9	12,5	309,9	325,6	7,0	7,5
Industrie textile .....	3,7	3,6	77,8	77,0	4,4	4,6
Industrie du bois et papier .....	11,9	12,9	335,4	372,0	6,8	7,5
Chimie, caoutchouc, plastiques.....	30,1	29,7	702,7	705,7	8,5	8,7
Métallurgie et transformation des métaux.....	34,2	35,5	674,9	712,2	7,8	8,3
Industrie des composants électriques et électroniques.....	15,7	16,1	248,2	256,5	8,0	8,4
<b>Énergie .....</b>	<b>5,9</b>	<b>6,6</b>	<b>57,1</b>	<b>61,8</b>	<b>2,3</b>	<b>2,7</b>
Production de combustibles et carburants.....	1,0	0,9	11,8	10,9	2,8	2,8
Eau, gaz, électricité .....	5,0	5,7	45,3	50,9	2,3	2,6
<b>Construction.....</b>	<b>120,7</b>	<b>126,3</b>	<b>2 185,7</b>	<b>2 284,0</b>	<b>8,6</b>	<b>8,8</b>
<b>Commerce .....</b>	<b>54,0</b>	<b>54,9</b>	<b>1 913,0</b>	<b>2 003,2</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>
Commerce et réparation automobile .....	4,5	4,5	93,4	95,6	1,0	1,0
Commerce de gros .....	30,2	31,9	825,8	895,6	3,0	3,2
Commerce de détail, réparations .....	19,2	18,6	993,8	1 012,1	1,2	1,1
<b>Transports.....</b>	<b>44,3</b>	<b>48,1</b>	<b>1 727,5</b>	<b>1 874,2</b>	<b>4,0</b>	<b>4,3</b>
<b>Activités financières .....</b>	<b>6,7</b>	<b>6,9</b>	<b>85,0</b>	<b>85,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>
<b>Activités immobilières .....</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>	<b>66,4</b>	<b>68,3</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>
<b>Services aux entreprises.....</b>	<b>63,3</b>	<b>63,9</b>	<b>1 969,8</b>	<b>2 050,9</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>
Postes et télécommunications .....	5,9	5,5	114,4	101,2	1,1	1,1
Conseil et assistance.....	27,4	27,6	588,3	632,0	2,2	2,2
Services opérationnels.....	28,4	29,2	1 249,2	1 300,2	2,0	2,1
Recherche et développement .....	1,6	1,6	17,8	17,6	1,0	1,0
<b>Services aux particuliers .....</b>	<b>9,8</b>	<b>10,2</b>	<b>734,7</b>	<b>804,6</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>
Hôtels et restaurants .....	7,3	7,4	566,6	613,4	0,8	0,8
Activités récréatives, culturelles et sportives.....	1,6	1,8	131,6	151,1	0,4	0,4
Services personnels et domestiques.....	0,9	1,0	36,5	40,1	0,1	0,1
<b>Éducation, santé, action sociale .....</b>	<b>9,4</b>	<b>9,2</b>	<b>592,2</b>	<b>600,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>
Éducation .....	2,6	2,4	83,8	73,5	1,0	0,9
Santé et action sociale .....	6,7	6,8	508,4	527,1	0,5	0,5
<b>Administration .....</b>	<b>2,5</b>	<b>2,4</b>	<b>67,2</b>	<b>65,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>
Administration publique.....	1,0	0,8	22,9	19,1	0,4	0,4
Activités associatives et extra-territoriales .....	1,6	1,5	44,3	46,6	0,6	0,6
<b>Agriculture.....</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>118,9</b>	<b>125,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>
<b>Industrie .....</b>	<b>268,4</b>	<b>274,3</b>	<b>5 998,4</b>	<b>6 233,9</b>	<b>6,7</b>	<b>7,0</b>
<b>Construction.....</b>	<b>120,7</b>	<b>126,3</b>	<b>2 185,7</b>	<b>2 284,0</b>	<b>8,6</b>	<b>8,8</b>
<b>Tertiaire .....</b>	<b>192,9</b>	<b>198,3</b>	<b>7 155,9</b>	<b>7 553,2</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>
<b>Ensemble des secteurs .....</b>	<b>585,7</b>	<b>602,8</b>	<b>15 458,8</b>	<b>16 196,2</b>	<b>3,3</b>	<b>3,4</b>

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

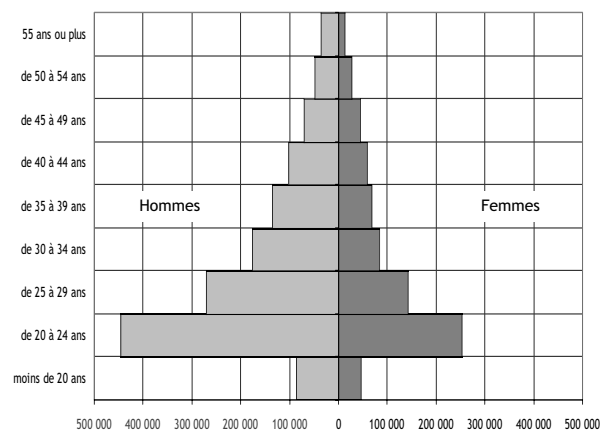
Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

(1) Les séries de taux de recours annuel ont fait l'objet de révisions.

Graphique 1

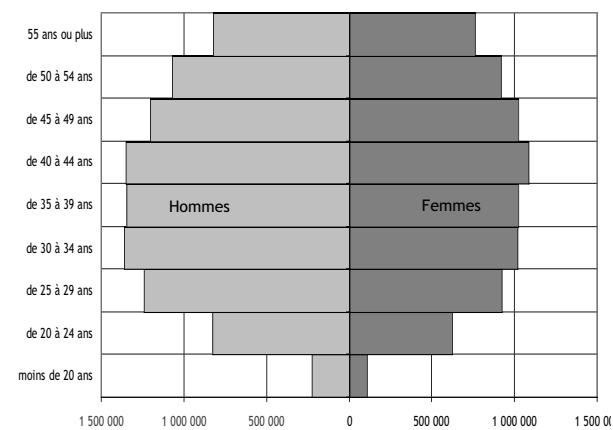
59 % des intérimaires ont moins de 30 ans, contre 23 % des salariés du privé

a - Pyramide des âges des intérimaires en 2006



Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

b - Pyramide des âges des salariés du privé (\*) en 2005 (1)



Source : Insee, enquête Emploi en continu.

(\*) Le privé = secteur principalement marchand  
(1) : Les dernières données de l'enquête Emploi en continu sont celles de 2005  
Source : enquête Emploi en continu 2005.

bre 198 300 équivalents-emplois à temps plein, soit + 5 400 (+2,8 %) de plus qu'en 2005. Sur l'année, +397 300 (+5,6 %) contrats supplémentaires sont conclus dans le tertiaire. Le secteur des transports contribue le plus à la croissance de l'intérim dans le tertiaire, avec +3 800 (+8,6 %) équivalents-emplois à temps plein de plus qu'en 2005. Dans le secteur tertiaire, le volume de l'intérim des ouvriers qualifiés progresse de +11,6 %, tandis que celui des ouvriers non qualifiés diminue de - 4,4 %.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Des missions d'intérim plus longues dans la construction que dans les autres secteurs

La durée des missions reste stable en 2006 : 1,9 semaine en moyenne (tableau 4). Un quart des missions ne dure qu'une journée, et huit sur dix durent, au plus, deux semaines. La durée des missions n'augmente que dans l'industrie, avec une demi-journée en plus, pour atteindre 2,3 semaines. Les missions sont plus longues dans la construction que dans les autres secteurs (2,8 semaines en 2006, comme en 2005). 18,4 % des missions durent plus de quatre semaines, contre 11 % dans l'industrie et 5,7 % dans le tertiaire.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Le tertiaire recrute traditionnellement ses intérimaires sur des missions courtes : 60 % des missions durent moins d'une semaine, et 38,2 % ne durent qu'une journée.

Tableau 5

Volume de travail intérimaire par sexe et tranche d'âge  
Léger recul de l'intérim chez les plus jeunes

	Équivalents-emplois à temps plein		
	Niveaux (en milliers)		Évolution (en %)
	2005	2006	2006-2005
Hommes .....	423,6	436,5	3,0
Femmes .....	162,1	166,3	2,6
Moins de 20 ans .....	24,9	25,4	1,9
De 20 à 24 ans.....	164,9	163,8	-0,7
De 25 à 29 ans.....	120,2	124,6	3,7
De 30 à 34 ans.....	83,5	84,9	1,6
De 35 à 49 ans.....	152,8	161,6	5,8
50 ans ou plus .....	39,4	42,6	8,1
<b>Ensemble .....</b>	<b>585,7</b>	<b>602,8</b>	<b>2,9</b>

Lecture : le volume de travail intérimaire des hommes s'établit à 423 600 équivalents-emplois à temps plein en 2005 et à 436 500 en 2006 : il a augmenté de 3,0 %.

Tableau 6

Temps de travail des intérimaires en 2006

Trois quarts des intérimaires sont en mission moins de quatre mois sur l'année

	Durée cumulée des missions (en mois)			
	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Moyenne
Hommes .....	0,6	1,8	4,4	2,8
Femmes.....	0,3	1,0	2,9	2,0
<b>Ensemble .....</b>	<b>0,4</b>	<b>1,5</b>	<b>3,9</b>	<b>2,5</b>

Lecture : en 2006, la durée cumulée des missions a été inférieure à 0,4 mois pour 25 % des intérimaires et à 1,5 mois pour 50 %. Sur l'ensemble de l'année, 25 % des intérimaires ont réalisé des missions pendant plus de 3,9 mois. En moyenne ils ont été en mission d'intérim 2,5 mois.

Une baisse de l'intérim uniquement pour les ouvriers non qualifiés

En 2006, 78,6 % des intérimaires sont des ouvriers : 39,7 % sont des ouvriers qualifiés et

38,8 % des ouvriers non qualifiés. Depuis 2000, année faste pour l'intérim, la part des emplois d'ouvrier s'est amenuisée de 2 points. Dans le même temps, la part des emplois intérimaires des professions intermédiaires a augmenté de +2,2 points, et celui des cadres de +1 point.

L'intérim augmente en 2006 dans toutes les catégories socio-professionnelles, à l'exception des ouvriers non qualifiés. C'est pour les cadres que la progression est la plus forte (+14,9 %), mais ils ne représentent que 1,9 % de l'emploi intérimaire. Le volume de l'intérim des ouvriers qualifiés progresse de +20 400 (+9,3 %). Pour les professions intermédiaires, il augmente fortement cette année : +4 000 équivalents-emplois à temps plein, soit +10,1 %. Pour la

deuxième année consécutive, seul le volume de l'intérim des ouvriers non qualifiés recule : -9 400 équivalents-emplois à temps plein (-3,9 %), après -3 200 (-1,3 %) en 2005. Ce repli provient surtout d'une diminution du volume de l'intérim des ouvriers non qualifiés dans l'industrie et le tertiaire.

L'intérim recule légèrement chez les jeunes mais augmente chez les plus âgés. En 2006, le volume en équivalents-emplois à temps plein des salariés âgés de moins de 25 ans recule de -600, soit -0,3 % (tableau 5). Le niveau de l'intérim progresse chez les salariés plus âgés : +8 800 équivalents-emplois à temps plein (+5,8 %) pour les intérimaires âgés de 35 à 49 ans, et +3 200 équivalents-emplois à temps plein (+8,1 %) pour les intérimaires âgés d'au moins 50 ans.

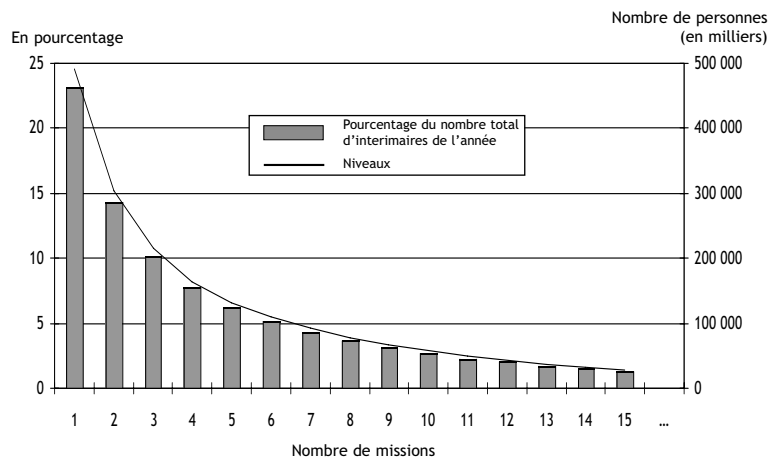
### Trois quarts des intérimaires sont en mission moins de quatre mois dans l'année

En 2006, comme en 2005 et pour les années précédentes, près de deux millions de salariés ont effectué au moins une mission d'intérim. Environ un intérimaire sur deux a réalisé au moins quatre missions dans l'année (graphique 2). Près d'un sur quatre a effectué une seule mission. En 2006, 14 % des intérimaires ont été en mission pendant au moins six mois. Au total, les intérimaires étaient en mission, en moyenne, 2,5 mois dans l'année. Trois quarts des intérimaires ont travaillé moins de 3,9 mois, et un quart a travaillé moins de quinze jours (tableau 6).

Les femmes intérimaires sont nettement moins nombreuses que les hommes. En 2006, 27,6 % des intérimaires sont des femmes. Les hommes comme les femmes bénéficient de la progression de l'intérim : +3,0 % (+12 900 équivalents-emplois à temps plein) pour les hommes, et +2,6 % (+4 200) pour les femmes. En moyenne, la durée totale des missions d'intérim est plus élevée pour les hommes (près de trois mois) que pour les femmes (deux mois).

Graphique 2  
Répartition des intérimaires selon le nombre de missions effectuées en 2006

**490 000 intérimaires réalisent une seule mission**



Source :  
Dares,  
exploitation  
des fichiers  
Unédic  
des déclarations  
mensuelles  
des agences  
d'intérim.

Nicolas De Riccardis  
(Dares).

## POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

### La source :

L'Unédic recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives aux douze mois de l'année sont basées sur les missions adressées par les établissements de travail temporaire. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère ([www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)).

### Quelques définitions :

Équivalents-emplois à temps plein sur l'année : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées d'une année. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines. Cette convention de calcul conduit à une légère sous-estimation de l'équivalent temps plein. En effet, une grande partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Leur durée totale ne peut alors pas atteindre les 52 semaines.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » par analogie aux équivalents-emplois à temps plein.

### Contrats conclus au cours de l'année : missions dont la date de début appartient à l'année.

Taux de recours : rapport du nombre d'intérimaires à l'effectif salarié. Le taux de recours moyen annuel est calculé comme une moyenne mobile d'ordre quatre des données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (\*). Les données trimestrielles de l'emploi salarié concurrentiel sont estimées par l'Insee. Le secteur de l'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière. Le nombre de personnes intérimaires est calculé par la Dares en collaboration avec l'Insee, à partir de l'évolution mensuelle du nombre d'intérimaire en fin de mois, et du nombre d'intérimaires du dernier recensement exhaustif de la population.

### Durée moyenne des missions sur l'année

La durée moyenne est calculée sur les missions achevées dans l'année, quelle que soit l'année de début.

### Durée cumulée des missions sur l'année

Pour chaque intérimaire, le cumul de la durée des missions, évaluée en semaines, est calculé sur l'année. La durée cumulée est convertie en mois, en considérant qu'il y a quatre semaines dans un mois.

(\*) - Moyenne mobile d'ordre quatre :  $xa = yt_4 (a-1)/8 + yt_1 (a)/4 + yt_2 (a)/4 + yt_3 (a)/4 + yt_4 (a)/8$ .  
xa représente la valeur de l'année «a» et yt<sub>1</sub>, yt<sub>2</sub>, yt<sub>3</sub> et yt<sub>4</sub> les valeurs de chaque trimestre.

**PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le**  
**Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité,**  
**Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES),**  
**39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Études et Statistiques) Directeur de la publication : Antoine Magnier.**

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : [dares.communication@dares.travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@dares.travail.gouv.fr)

Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : *La Documentation française*, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.

Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 120 €, CEE (TTC) 126,50 €, DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 125,20 €,

hors CEE (HT, avion éco.) 129,10 €, supplément avion rapide : 7,90 €.

Publicité : Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.